

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DÉPARTEMENT DE LA CREUSE

**DÉLIBÉRATION DE LA
COMMISSION PERMANENTE DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL**

SÉANCE DU 27 SEPTEMBRE 2024

DELIBERATION N°CP2024-09/2/7 DOSSIER N°6513	CONVENTION DE PARTENARIAT ENTRE LE DEPARTEMENT DE LA CREUSE ET LE SYNDICAT MIXTE DU CONSERVATOIRE DEPARTEMENTAL EMILE GOUE POUR LE DEVELOPPEMENT DE LA CULTURE MUSICALE
--	--

Etaient présents :

Eric BODEAU, Thierry BOURGUIGNON, Marie-Christine BUNLON, Delphine CHARTRAIN, Laurence CHEVREUX, Hélène FAIVRE, Patrice FILLOUX, Franck FOULON, Marie-France GALBRUN, Mary-Line GEOFFRE, Catherine GRAVERON, Jean-Luc LEGER, Jean-Jacques LOZACH, Armelle MARTIN, Valéry MARTIN, Renée NICOUX, Isabelle PENICAUD, Hélène PILAT, Jérémie SAUTY, Valérie SIMONET, Nicolas SIMONNET, Marie-Thérèse VIALLE

Avai(en)t donné pouvoir :

Philippe BAYOL à Armelle MARTIN
Laurent DAULNY à Hélène FAIVRE
Catherine DEFEMME à Franck FOULON
Thierry GAILLARD à Nicolas SIMONNET
Marinette JOUANNETAUD à Jean-Jacques LOZACH
Bertrand LABAR à Delphine CHARTRAIN
Guy MARSALÉIX à Hélène PILAT
Patrice MORANCAIS à Marie-Christine BUNLON

ORIGINE : *Direction Générale des Services/Pôle Cohésion des Territoires/Direction des Affaires Culturelles /Service de la Lecture Publique et de la Coordination Culturelle*

RAPPORTEUR : Mme Marie-Christine BUNLON
En l'absence de Mme Catherine DEFEMME

OBJET : CONVENTION DE PARTENARIAT ENTRE LE DEPARTEMENT DE LA CREUSE ET LE SYNDICAT MIXTE DU CONSERVATOIRE DEPARTEMENTAL EMILE GOUE POUR LE DEVELOPPEMENT DE LA CULTURE MUSICALE



La COMMISSION PERMANENTE du CONSEIL DÉPARTEMENTAL

*VU la délibération n° CD2021-07/1/7 du Conseil Départemental du 1^{er} juillet 2021 portant délégation de compétence à la Commission Permanente,
VU la délibération n° CD2021-04/3/19 du Conseil départemental du 30 avril 2021 adoptant le Schéma*

*départemental de développement de la lecture ;
VU le budget de l'exercice,
VU le rapport CP2024-09/2/7 de Madame la Présidente du Conseil Départemental,*

APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ,

Décide d'autoriser la Présidente du Conseil départemental ou son représentant à signer la convention de partenariat, pour une durée de trois ans, entre le département de la Creuse et le Syndicat Mixte du Conservatoire départemental Emile Goué pour le développement de la culture musicale, annexée à la présente délibération.

Ne prend pas part au vote :

Mme Catherine DEFEMME (ayant donné pouvoir à M. Franck FOULON) Elue Membre Syndicat Mixte Conservatoire Emile GOUE

Adopté : 29 pour - 0 contre - 0 abstention(s)

La Présidente du Conseil
Départemental de la Creuse
Valérie SIMONET